

# Info Marne

## SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : non à l'austérité ! .....	1
Prunay - Reims Aerospace : Du redressement industriel au redressement judiciaire .....	2
Épernay : Plan social chez Pastural .....	2
Reims- Valéo : la filière automobile en grand danger .....	2
Châlons-en-Champagne : Mutualisation de la ville et de l'Agglo .....	3
Reims : Inauguration du nouveau bâtiment du CHU .....	3
Réservation obligatoire dans les TER : le coup de gueule de la CGT au CESER Grand Est .....	3
Répression syndicale à la SNCF .....	4
L'Union de Reims fête ses 80 ans... sans ses fondateurs ! .....	4
Reims : XIIIème Congrès de l'Union Locale de Reims .....	5



11 octobre 2024

#80

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix  
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)

[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

## Édito : non à l'austérité !

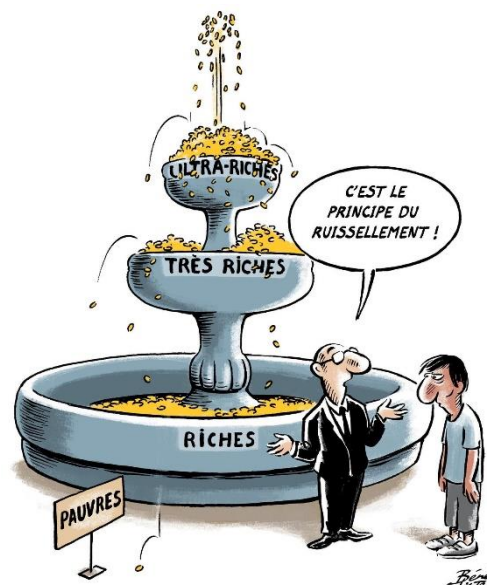


Michel BARNIER veut faire beaucoup plus avec beaucoup moins, voici ce que nous pouvons retenir de la présentation du budget 2025 qui sera en décalage complet avec les attentes des Français. Un budget d'austérité aggravée qui comprendra des coupes drastiques visant nos services publics et notre protection sociale, au détriment des exigences sociales et écologiques.

Dans la Marne, la situation de l'emploi industriel est plus qu'alarmante, victime de la soif de profit du patronat et du choix des délocalisations. On le constate avec la mise en redressement judiciaire de Reims Aerospace (75 postes), le plan social chez Pastural à Épernay (28 postes) ou les menaces pesant sur Valéo et la filière automobile. Et on n'a pas oublié la récente fermeture de MEG Céramique de Oiry (72 salariés) ou celle de la plate-forme logistique Steelcase de Reims (22 salariés).

Mais l'emploi public est aussi dans le collimateur du pouvoir avec la volonté affichée par le gouvernement de tailler dans les dépenses publiques. On peut se demander si le mouvement de fusion en cours entre la Ville de Châlons-en-Champagne et l'Agglomération, avec ses mutualisations et sa marche en avant dans le tout numérique, ne préfigure pas les économies d'échelle visées partout en France dans la fonction publique territoriale.

À contrario, la CGT ne perd pas sa boussole revendicative. Elle fait des propositions concrètes de financement des services publics et de développement de l'industrie, en conditionnant les 200 milliards annuels d'aides publiques aux entreprises, en rétablissant l'impôt sur la fortune ou en taxant les super profits. Et ces revendications seront portées collectivement, par la lutte.



## **Prunay - Reims Aerospace :** *Du redressement industriel au redressement judiciaire*



© Google Street view

L'annonce a été faite en CSE extraordinaire le 2 octobre. Les 75 salarié-e-s de Reims Aerospace, le sous-traitant aéronautique basé à Prunay, sont à nouveau dans la tourmente. Le Tribunal de Commerce de Reims a placé l'entreprise en redressement judiciaire le 24 septembre en fixant au 31 octobre 2024 la date-butoir pour un éventuel repreneur.

Reims Aerospace a été rachetée par ACI Groupe en 2021, avec une dizaine d'autres PME, avec la volonté affichée à l'époque de « booster son développement » dans l'assemblage d'avions et d'aérostructures complexes... Mais l'activité n'a pas suivi d'autant qu'en 2023, Reims Aerospace a été lâchée par ses deux principaux clients, Airbus et Dassault qui ont préféré délocaliser chez des sous-traitants dans des pays à moindre coût, en Tunisie, en Roumanie ou en Chine. Le transfert de compétences des personnels intéresse Dassault, mais pas les locaux.

Face à la baisse d'activité, l'entreprise avait obtenu en septembre 2023 des aides publiques sous forme d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD), mais aucune activité de remplacement n'a été trouvée, d'où la mise en redressement judiciaire.

Le Grand Reims, propriétaire des bâtiments, et d'un terrain de 40 000 m<sup>2</sup> situé juste à côté de l'aérodrome, va-t-il laisser liquider sans réagir ce fleuron de l'industrie aéronautique rémoise ? Les 75 salarié-e-s ne cachent pas leur inquiétude avant le CSE du 14 novembre prochain où les décisions seront annoncées. ([lire l'article de l'Union](#)).

## **Epernay :** *Plan social chez Pastural*

28 postes seront supprimés sur les 112 que compte l'usine Pastural d'Epernay. 17 seront des départs volontaires, une partie des autres sont des postes vacants. Les indemnités de départ seront abondées. C'est le résultat des négociations qui ont abouti le 4 octobre dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

Au total, ce sont 200 postes qui vont être supprimés dans le Grand Est, au sein du groupe Azur Production, spécialisé dans la production de portes et fenêtres en PVC pour les magasins Lapeyre.

Bruno HERONCE, délégué syndical CGT, estimé avoir « limité la casse » car les négociations ne se passent pas aussi bien dans les autres sites du groupe concernés par un PSE. ([lire l'article de l'Union](#))

## **Reims- Valéo :** *La filière automobile en grand danger*



© l'Hebdo du Vendredi

Un quatrième site sur les 23 de l'équipementier automobile Valéo est touché par la restructuration. Il s'agit de celui de Mondeville, dans le Calvados, à son tour mis en vente après la fermeture annoncée des usines de L'Isle-d'Albeu en Isère, celle de la Suze-sur-Sarthe dans la Sarthe, et du centre de recherche de La Verrière dans les Yvelines ; en tout 1 400 salariés sur les 18 000 que compte le groupe.

Mais on peut craindre pour la suite car aucune usine ne semble à l'abri d'une stratégie qui vise à délocaliser dans des pays à moindre coût de main d'œuvre dans le cadre de la transition de la filière automobile vers le tout-électrique.

Il apparaît clairement que des constructeurs comme Stellantis (ex PSA), ne souhaitent plus travailler avec les sites français et préfèrent, comme les géants de l'aéronautique, délocaliser leurs activités dans des pays à moindre coût de main d'œuvre, la Slovaquie, la Pologne ou encore la Chine. L'usine de Reims est pour l'instant épargnée mais la plus grande vigilance est de mise.

Pourtant le groupe Valéo se porte bien. Il a réalisé plus de 60 milliards d'euros de commandes en deux ans, de quoi faire vivre l'ensemble des sites français, sachant que les salariés peuvent s'adapter à tout type de production, thermique ou électrique.

En 2023, Valéo a dégagé un résultat positif de 220 millions d'euros mais a choisi d'en redistribuer 127 millions à ses actionnaires, avant d'annoncer quelques mois plus tard la fermeture de quatre sites

en France... Un pur scandale ! Ce sont des milliers d'emplois qui sont aujourd'hui menacés dans la filière automobile, victimes de stratégies à court terme du grand patronat.

Rendez-vous est pris pour l'ouverture du Salon de l'automobile, le 17 octobre prochain à 11 h 30 à Paris expo, Porte de Versailles à Paris. La Fédération de la métallurgie appelle à une journée de manifestation qui marquera notre détermination à ne pas laisser disparaître nos emplois, nos savoir-faire et nos qualifications ([lire le communiqué fédéral](#)).

## Châlons-en-Champagne : *Mutualisation de la ville et de l'Agglo*

On peut se demander si la mutualisation en cours de la Ville de Châlons-en-Champagne et de l'Agglomération dans le cadre de l'administration unique, ne préfigure pas la réduction du « millefeuille administratif » prôné par la Cour des Comptes et par Michel BARNIER, avec à la clé le non-comblement des postes laissés vacants par les fonctionnaires partant en retraite.

La mutualisation aboutira au 1er janvier 2025 au regroupement de 1100 agents dans une même structure. Il ne devrait rester que trois employés communaux à la Ville de Châlons-en-Champagne ! Le siège de cette nouvelle administration sera basé dans l'ancienne caserne Chanzy.

Les effets négatifs de la mutualisation se font déjà sentir. La fusion des instances représentatives va entraîner la baisse mécanique du nombre de sièges de représentants du personnel, les bureaux individuels vont être supprimés et les open-space généralisés, et on peut craindre le raboutage de diverses primes au nom de l'harmonisation des régimes indemnitaires.

Au-delà, la mise en place de « Connecte Châlons », visant à « moderniser les services publics existants », risque d'aggraver encore la fracture numérique pour les usagers et augmenter les capacités de surveillance et de contrôle des agents.

Tout le territoire sera connecté avec un éclairage public « intelligent », un suivi du ramassage des déchets par GPS, tous les agents techniques seront équipés de tablettes afin de piloter à distance les activités, la localisation de l'agent, le début et la fin de l'intervention, etc.

Un paradis numérique et administratif à la sauce marnaise et qui pourrait bien servir les ambitions politiques du Maire de Châlons.

## Reims : *Inauguration du nouveau bâtiment du CHU*



Le samedi 4 octobre, le syndicat CGT du CHU a distribué un tract ([lire ici](#)) à l'entrée de l'hôpital Robert DEBRÉ. Une délégation a ensuite été reçue par un conseiller de Catherine VAUTRIN, ex-ministre de la Santé et nouvelle ministre de la décentralisation.

L'échange a duré une heure et une déclaration a été remise au conseiller ([voir la déclaration](#)). Il s'est engagé à transmettre nos revendications à Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre de la santé et Guillaume KASBARIAN, Ministre de la fonction Publique. On espère que cela sera suivi d'effet.

Par ailleurs, on a été sidéré de constater que les vigiles de la société privée qui assuraient le filtrage à l'entrée contraignaient les invité-e-s à jeter le tract à la poubelle avant d'entrer dans l'enceinte du CHU. « Pas de CGT ici ! » a-t-on même pu entendre. Et en cas de refus d'obtempérer, autorisation de matraquer les « rebelles » ?



On ignore si ces vigiles agissaient de leur propre initiative ou sur demande de leurs employeurs. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un dysfonctionnement scandaleux dont la responsabilité doit être établie.

## Réservation obligatoire dans les TER : *le coup de gueule de la CGT au CESER Grand Est*

Lors de la séance plénière du CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) du jeudi 10 octobre à Metz, les élu-e-s CGT sont



intervenues pour dénoncer l'expérimentation des réservations obligatoires dans le Grand Est. Depuis le 6 juillet 2024, les voyageurs des TER Paris-Mulhouse et Paris-Strasbourg, sont obligés de réserver leur place dans les trains.

Une contrainte nouvelle qui pénalise les usagers, complexifie leurs déplacements au quotidien, ne permet plus de répondre aux imprévus et creuse encore plus le fossé numérique avec les voyageurs dépourvus de smartphone ou d'accès Internet.

Cette nouvelle obligation, associée à la baisse de l'offre de places assises dans les nouvelles rames, risque de plus de détourner les voyageurs du train au profit de la voiture particulière, bien plus polluante.

Les élu-e-s CGT estiment que prendre le train ne doit pas devenir aussi compliqué que de prendre l'avion ! Ils demandent aussi de renforcer la capacité des trains et leur fréquence pour répondre à la demande. ([lire l'interpellation des élu-e-s CGT du CESER](#)) ([signer la pétition : Non à l'avionisation des TER !](#))

## Répression syndicale à la SNCF



Comme d'autres directions d'entreprises, celle de la SNCF mène une offensive antisyndicale de grande ampleur. Christophe ACHOUB, secrétaire du CSE Central de SNCF Réseau et dirigeant de la CGT Cheminots, a écopé de 12 jours de mise à pied. La Fédération des cheminots a organisé un imposant rassemblement le 7 octobre à 13h devant le siège du groupe SNCF à Paris.

Il est reproché à Christophe d'avoir exercé ses missions d'élu avec conviction et détermination. Un grief aussi peu fondé que celui qui a valu une condamnation à plus de 500 000 euros d'amende aux patrons d'In Vivo pour avoir abusivement sanctionné Christian PORTA, délégué syndical CGT de la boulangerie industrielle de Neuhauser.



À la SNCF, depuis la mobilisation contre la réforme des retraites, la CGT subit une forte répression qui coïncide avec la mise en œuvre du plan de casse de FRET SNCF visant à supprimer 20 % de la masse salariale et l'ouverture à la concurrence pour le transport de voyageurs dans différentes régions.

La CGT exige le retrait immédiat de la sanction infligée à Christophe ACHOUB et que cessent sans délai les attaques contre les représentants élus par les cheminots.

## L'Union de Reims fête ses 80 ans... sans ses fondateurs !

L'Union départementale CGT de la Marne a appris avec consternation que le Journal L'Union avait fêté les 80 ans du Journal, en présence de 300 invités, sans même se donner la peine d'inviter les organisations fondatrices du journal !

Les douze groupes politiques, associations et organisations syndicales, dont fait partie la CGT, qui ont créé le grand quotidien régional « issu de la Résistance » auront donc été oubliés, effacés, invisibilisés, dans une lamentable opération de relecture de l'histoire. « Nous sommes les héritiers des compagnons qui luttèrent pour leur liberté. Nous sommes les garants de la liberté, de l'engagement et de la proximité. Nous sommes des passeurs d'histoire » a proclamé Géraldine BARHR-PASTOR, directrice générale du groupe Rossel Est Médias, groupe qui a racheté l'Union en 2013.

L'initiative apparaît d'autant plus choquante que les seuls représentants politiques invités étaient issus des partis Horizons ou Républicains. Mme VAUTRIN, M. ALBERTINI, M. ROBINET seraient-ils les seuls passeurs d'histoire de la Résistance dans la Marne ?

Le secrétaire de l'Union départementale CGT de la Marne a adressé un courrier à la Directrice Générale du Journal afin d'exprimer sa légitime indignation. ([voir le courrier de Ghislain BRIDE](#)).

## Reims : XIII<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Locale de Reims

Le XIII<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Locale de Reims s'est tenu le jeudi 3 octobre 2024 à la Maison des syndicats de Reims, en présence de 120 participants.

La nouvelle commission exécutive a été élue à l'unanimité. Franck HOFFMAN du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été élu secrétaire général et Hicham LAHMAR des TUR (Transports Urbains Rémois) élu trésorier.

Merci à Benoît AUGÉ qui a assuré le secrétariat pendant six ans et bon courage à Franck qui prend le relais avec un collectif dont les tâches vont être précisées.



# #JeVoteCGT

dans les entreprises de moins de 11 salarié-es



[cgt-tpe.fr](http://cgt-tpe.fr)